

## **COMPTE-RENDU DU CT DU 09/09/2014**

### **1. Approbation du PV du CT du 26/05/2014**

A l'ordre du jour, des réductions d'ouvertures au public (trésorerie de Coulonges), les CVT (TBVS, DUERP, le baromètre social, bilan du plan d'action) , les frais de déplacements, l'intérim de la trésorerie de La Mothe et au classement des postes.

Vote à l'unanimité pour.

### **2. Restructuration des secteurs d'assiette du SIP de Niort**

Suite à l'audit sur le SIP, une proposition de fusion deux à deux des quatre secteurs d'assiette existant a été faite aux agents le 18/07/2014.

Cette proposition semble globalement satisfaire les agents du SIP, dans la mesure où, les effectifs étant en constante diminution, la nécessité de constituer des équipes de travail numériquement plus consistantes afin de faciliter la gestion et de pallier plus facilement les absences (congés, maladies etc) n'avait échappé à personne.

Le principal point restant en suspens est la localisation du bureau de la cellule accueil au sein du SIP, confronté à la problématique de proximité avec les secteurs d'assiette et de recouvrement pour et avec lesquels elle travaille, et de proximité avec les ascenseurs et escaliers de la partie « avenue de Paris » du SIP (celle donnant sur le hall d'accueil du bâtiment).

Le réaménagement nécessaire sera limité à ôter deux cloisons et à déplacer les lieux de travail de certaines équipes au sein du SIP.

La solution présentée semble au final être la moins mauvaise .

FO-DGFIP 79 s'est abstenu lors du vote, ne pouvant ignorer d'une part le souhait des agents (contact avait été pris avec plusieurs d'entre eux avant le CT) , contraint rappelons-le tout de même par les suppressions incessantes d'emplois, et l'amélioration de leurs conditions de travail, d'autre part le risque de faire contribuer toujours plus les nouveaux secteurs aux pertes d'emplois à venir...

### **3. Annonce dans la presse de la fermeture de la trésorerie de La Mothe Saint Heray**

Choqués à juste titre par l'annonce dans la presse de la fermeture d'une trésorerie sans aucune concertation préalable, les agents, légitimement en désarroi et en colère, souhaitent, voire exigent des explications (nous passerons sur la forme utilisée par certains, outrancière voire outrageante...).

Le DDFiP a expliqué qu'aucune décision n'avait été prise, et que seule une discussion avait eu lieu avec le maire de La Mothe sur la charge de travail résiduelle, la qualité de service attendue, et celle pouvant être offerte dans les conditions actuelles de fonctionnement, les conditions de vie au travail et de sécurité des agents en poste... ; la conclusion avait été que la fermeture était envisageable, et que le maire devait en parler à son conseil municipal. C'est ce dernier point qui a été retranscrit dans la presse, et, si tant est qu'il ait été correctement et fidèlement rapporté, il ne s'agit que de l'avis et de l'assentiment du maire à la fermeture envisagée, mais pas actée (il y a beaucoup d'autres partenaires à rencontrer avant de fermer un poste comptable, dont les OS).

Dès la parution de l'article, donnant une information non souhaitée mais qui « satisfait » malgré tout le DDFiP (une fois une telle annonce faite, il est difficile de revenir en arrière), des responsables de la Direction sont allés à la rencontre des agents concernés pour échanger avec eux.

A titre informatif, le DDFiP a annoncé avoir tenu le même genre de réunion avec le maire de Lezay, et qu'il fera de même avec tous ceux dont la trésorerie a perdu de la charge avec la réforme territoriale, donc des agents, mais aussi avec ceux qui ont gagné de la charge, la question étant là de savoir si le service rendu correspond aux besoins et si un renforcement des équipes est nécessaire. Il s'est en outre engagé à communiquer aux OS le résultat des discussions (prochaine réunion prévue sur le sujet le 3/10).

A Force Ouvrière nous ne condamnons pas sans avoir entendu les arguments de toutes les parties concernées, en tout état de cause, nous exigeons à l'avenir que le DDFiP nous informe des intentions de restructurations afin d'éviter ce genre de désagrément

En bref, tempête dans un verre d'eau... Qui a intérêt à remuer la « touillette » ?

Les élus FO DGFIP 79